

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2014 (DOSSIER R-3879-2014)

La Régie de l'énergie (la **Régie**) tiendra une audience publique pour étudier la demande de Société en commandite Gaz Métro (**Gaz Métro**) relative à l'établissement de ses tarifs à compter du 1^{er} octobre 2014. La Régie procédera à cet examen en deux phases.

Gaz Métro propose que la phase 1 porte sur :

- les stratégies d'intégration du Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE);
- la proposition d'allègement réglementaire pour la fixation des dépenses d'exploitation 2015, 2016 et 2017 et d'une révision du mode de partage des trop-perçus et des manques à gagner;
- la prolongation de l'ordonnance de suspension de l'application de la formule d'ajustement automatique jusqu'au 1^{er} octobre 2015 et du maintien du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire fixé en 2012 et maintenu en 2013 et 2014.

Gaz Métro propose que la phase 2 porte sur l'approbation du plan d'approvisionnement et sur la fixation des conditions de services et des tarifs applicables à l'ensemble de la clientèle à compter du 1^{er} octobre 2014.

DEMANDES D'INTERVENTION

Toute personne intéressée souhaitant participer au processus d'audience doit faire parvenir à la Régie une demande d'intervention au plus tard le **25 avril 2014 à 12 h**. Cette demande doit être faite conformément au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et aux instructions de la Régie dans sa décision D-2014-061 et être transmise à Gaz Métro dans le même délai.

La demande de Gaz Métro, les documents afférents, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* de même que la décision procédurale D-2014-061 peuvent être consultés sur le site internet de la Régie au <http://www.regie-energie.qc.ca> et à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie, par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

800, rue du Square Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca